

Conseil d'établissement 2021-2022
École Notre-Dame-du-Canada

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Notre-Dame-du-Canada tenue par visioconférence le 19 janvier 2022 de 18h30 à 19h36.

Sont présents :

Mme Jeanne Landry-Belleau, parent
Mme Mireille Larouche, parent
Mme Mélissa Allaire, parent
Mme Joanie Laroche, parent
Mme Stéphanie Lavertu, enseignante
Mme Ruth Gendron, enseignante
Mme Viviane Blanchette-Dimbeko, personnel professionnel
Mme Audrey-Anne Vigneault, éducatrice en service de garde
Mme Nathalie Ratté, responsable du service de garde
Mme Nicole Laveau, représentante de la communauté
Mme Marie-Eve D'Ascola, directrice

Était absent : M. Mahamadou Sissoko, parent

Ouverture de la séance

À 18h34, la direction déclare la séance officiellement ouverte après avoir constaté que les membres présents forment quorum.

1. Mot de bienvenue

La direction et la présidente souhaitent une bonne année 2022 à tous les membres.

CE-21-22-092. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour
2.	Adoption et suivis du procès-verbal de la séance du 6 octobre 2021
Points de décision :	
3.	Sorties éducatives
4.	Fermeture du service de garde pendant la relâche 2022
5.	Grille-matières 2022-2023
6.	Reddition de comptes sur les mesures dédiées

Points de consultation :	
7.	Critères de sélection des directions d'école 2021-2022
Points d'information :	
8.	Installation de détecteurs de CO2
9.	Informations du service de garde
10.	Mot du représentant au comité de parents
11.	Mot du représentant de la communauté
12.	Autres sujets : Ajout brigadier
13.	Parole au public
14.	Levée de la séance

Il est proposé par Mme Mélissa Allaire, et résolu que soit adopté l'ordre du jour proposé avec l'ajout suivant : 13. Ajout de brigadier

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-21-22-10 3. Adoption et suivis du procès-verbal de la séance du 6 octobre 2021

Mme Jeanne Landry-Belleau effectue un suivi concernant son implication auprès du conseil de quartier avec Mme Nicole Laveau. Un spectacle de cirque est fortement suggéré par Mme Landry-Belleau. Il est proposé par Mme Jeanne Landry-Belleau d'accepter le procès-verbal tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-21-22-11 4. Sorties éducatives

Les élèves des 2^e et 3^e cycles iront le 4 février 2022 au Centre de Glisse Myrand. Il reste à déterminer une sortie pour le préscolaire et le 1^{er} cycle (date à venir).

Il est proposé par Mme Mireille Laroche, et résolu que soient adoptées les deux sorties éducatives.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-21-22-12 5. Fermeture du service de garde pendant la relâche 2022

Mme Ruth Gendron propose la fermeture du service de garde pendant la relâche 2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-21-22-13 6. Grille-matières 2022-2023

Présentation de la proposition de la grille-matières 2022-2023.

Il est proposé par Audrey-Anne Vigneault, et résolu que la grille-matières 2022-2023 soit adoptée telle que proposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-21-22-14 7. Reddition de comptes sur les mesures dédiées

Le conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Canada confirme que les ressources financières allouées par le Centre de services scolaire de La Capitale, tel que détaillées dans le document joint à la présente résolution, ont été reçues et que leur déploiement est prévu dans le cadre de son budget.

Le conseil d'établissement confirme qu'il est informé qu'une utilisation de ces allocations à des fins non prévues pourrait faire l'objet d'une récupération de la part du Ministère.

IL EST PROPOSÉ par Jeanne Landry-Belleau, appuyé par Joanie Laroche, l'adoption de l'attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-21-22-15 8. Critères de sélection des directions d'école 2021-2022

Consultation portant sur les « Critères de sélection de la direction d'école »

Considérant qu'en vertu de l'article 79 de la *Loi sur l'instruction publique* le conseil d'établissement doit être consulté sur les critères de sélection du directeur de l'école;

CONSIDÉRANT la présentation de la consultation effectuée par madame Marie-Eve D'Ascola;

CONSIDÉRANT les avis et commentaires qui ont été formulés par les membres du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Canada;

IL EST PROPOSÉ PAR Mélissa Allaire, de donner l'avis du conseil d'établissement concernant les critères de sélection du directeur d'école, et ce, sous forme de lettre en mandatant Madame la directrice pour qu'une copie de la présente résolution soit envoyée à monsieur Pierre Lapointe, directeur général.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Installation de détecteurs de CO2

Les détecteurs de CO2 ont été installés dans les classes. Il est suggéré par Jeanne Landry-Belleau de dire aux parents, dans le prochain PRIVILÉGIÉ, de fournir un chandail chaud aux enfants en raison de l'ouverture des fenêtres pour la ventilation.

10. Informations du service de garde

Nathalie Ratté informe les membres des changements au niveau du personnel du service de garde (départ de Mme Laurence et arrivée de Mme Nadine). Elle fait également un état de

situation du service de garde d'urgence pendant l'enseignement à distance (une dizaine d'élèves ont été présents chaque jour).

11. Mot du représentant au comité de parents

Rien à signaler.

12. Mot du représentant de la communauté

- Sondage du conseil de quartier sur la sécurité routière : intersection Pierre-Bertrand et Chabot, vitesse sur Chabot, panneaux lumineux sur Chabot, manque de brigadiers. Cela parle au conseil de quartier.

- Suivi du projet de verdissement de la rue Champagnat : trottoir prévu qui rendra la rue plus étroite. Places de stationnement prévues. Verdissement de la rue.

- Demande d'ajout d'un brigadier Pierre-Bertrand : Résolution demandée par Nicole Laveau.

- Caisse scolaire : Avis aux intéressés pour des activités à explorer. Ce fut un choix-école dans le passé d'arrêter la caisse scolaire.

- Parent-secours : Coup de pouce demandé pour mettre un message dans le Privilégié.

CE-21-22-16 13. Autre sujet : Ajout brigadier

Il est proposé par Stéphanie Lavertu d'appuyer la résolution du conseil de quartier afin d'offrir plus de sécurité aux élèves des écoles Sans-Frontière et Notre-Dame-du-Canada.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. Parole au public

Aucun public

CE-21-22-17 15. Levée de la séance

À 19h36, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mélissa Allaire, et résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Marie-Eve D'Ascola, directrice

Mélissa Allaire, présidente